



UNSA

offensive

déterminée



Négociations de l'organisation du travail des salariés SNCF et de la branche ferroviaire

L'UNSA dépose un préavis de grève reconductible à compter du 31 mai 2016 19h00 !

Les négociations sociales en cours, concernant l'organisation du travail des salariés SNCF et de la branche ferroviaire, arrivent en phases finales.

Que cela soit pour le **Décret-socle** (concertation avec le Gouvernement via le Ministère de tutelle), la **Convention Collective Nationale (CCN)** de branche ferroviaire (négociations avec l'UTP) ou les **accords d'entreprise** (négociations avec la SNCF ou les autres Entreprises Ferroviaires), le fil conducteur a montré une réticence certaine de la part des décideurs et employeurs, à vouloir bannir définitivement **tout dumping social entre les salariés du secteur. Le niveau de la CCN en est l'exemple type, puisque clé de voute en termes de repère et delta de droits sociaux acquis, dès ouverture à la concurrence pour le trafic voyageurs national et conventionné...**

Le degré d'exigence de **l'UNSA-Ferroviaire**, via ses négociateurs, a certes amélioré le niveau des différents seuils sociaux au gré des multiples rencontres, mais il est encore des marges de progression à franchir afin d'atteindre le seuil d'acceptabilité. Seuil d'acceptabilité en cohérence avec le **maintien de la sécurité des circulations**, comme du domaine incontournable "équilibre vie professionnelle, vie familiale" que le RH00077 actuel garantit...

L'UNSA, offensive et déterminée afin de peser sur les ultimes négociations inscrites à l'agenda, accentue la pression en déposant un préavis de grève reconductible, par périodes de 24 h, dès le 31 mai 2016 19h00.



Marc Baucher
Secrétaire Général
06 21 49 74 11

Roger Dillenseger
Secrétaire Général Adjoint
06 08 89 71 69

UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

